

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 131

présenté par

M. Tardy, M. Saddier, Mme Duby-Muller et M. Hetzel

ARTICLE 50

Après le mot :

« membres »,

rédigé ainsi la fin de l'alinéa 18 :

« et les modalités de son fonctionnement. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec le précédent.